

Une obligation de réussite

Rassembler la gauche antilibérale jusqu'à des candidatures communes lors des échéances 2007-2008, n'a jamais été aussi nécessaire et possible. C'est la condition pour empêcher notre pays de sombrer dans le libéralisme qu'il soit ultra ou teinté de social, avec l'extrême-droite en embuscade. Pourtant le risque de la division n'est pas écarté. Pour réussir, deux questions devront être résolues : le choix du ou de la candidate unitaire, et la traduction dans chaque circonscription, municipalité et canton de la dynamique unitaire.

Une candidature unitaire antilibérale peut faire un résultat à deux chiffres. Parce qu'elle est la seule solution qui permette de conjuguer attentes sociales et élections. Parce qu'elle évite - face à la droite - le vote du « moindre mal ». Toute solution qui conduirait les forces antilibérales au « chacun pour soi » renoncerait à favoriser le passage de la colère sociale aux solutions politiques durables et renforcerait le bipartisme. Pour mobiliser massivement les électeurs de gauche, comme les abstentionnistes, notamment chez les jeunes, cette candidature devra être populaire. Elle doit répondre aussi bien aux mobilisations contre le CPE, les licenciements, l'immigration jetable qu'aux exigences d'égalités des droits exprimées lors des révoltes dans les quartiers populaires. La candidature devra réussir l'amalgame des diversités politique, sociale et culturelle. Diversité sociale : des salariés du public aux jeunes des cités, en passant par les intellectuels et les « exclus ». Diversité culturelle : des syndicalistes aux anti-pub en passant par les rappeurs.

L'engagement du parti communiste pour la réussite de l'unité doit être sans ambiguïté et sans préalable. L'utilité du parti ne sera reconnue qu'à l'aune de ses efforts en faveur d'un tel rassemblement. C'est dire que son sort lui est lié. Si, au final, une candidature communiste apparaissait comme une candidature de plus dans la mouvance alternative, ce serait une catastrophe pour le PCF et l'idée qu'il représente aujourd'hui. Dans une situation d'éclatement des forces antilibérales, rien ne pourrait empêcher les électeurs les plus à gauche d'être tiraillé entre un vote utile (quel que soit ce que l'on pense de la ou du candidat-e socialiste) et un vote protestataire. Dans les deux cas, cela serait au détriment du vote communiste, quelle que soit la qualité de celle ou de celui qui porterait les couleurs du PCF.

Le parti communiste avance légitimement la proposition d'une candidature de souche communiste. Tout ce qui pourrait laisser entendre que nous en faisons un préalable, ou que nous ferions passer des intérêts de parti avant ceux de tous, mettrait un sérieux grain de sable dans la dynamique unitaire. Cela serait dramatique pour notre pays, et fatal pour le parti communiste. Ne perdons jamais de vue notre raison d'être : changer la vie, lutter contre l'exclusion des plus faibles, permettre au peuple de porter ses exigences aux plus haut niveau de responsabilité... Un comportement « étroitement » partisan ne pourrait incarner cette raison d'être.

Le 33^{ème} congrès a avancé sur la voie d'une vision novatrice du communisme et du parti. Il rend possible un travail avec tous pour trouver le ou la candidate permettant de réussir l'unité.

La dynamique unitaire n'a de crédibilité que si elle s'incarne de la ville au pays. Les collectifs locaux, départementaux doivent être les lieux des constructions pour toutes les échéances. N'ayons aucun doute, cette dynamique sera globale ou ne sera pas. Nous devons partout en être des militants déterminés. Nous n'avons aucun avenir solide en dehors de cette méthode et nous devons la mettre en œuvre jusqu'au bout.

Le 10 juillet 2006

Premières signatures : Gilles Alfonsi - **militant associatif, conseil national (93)**; Marie Helène Amiable, **maire de Bagneux (92)** ; François Asensi - **député-maire de Tremblay en France (93)**; Michel Barbaste, **syndicaliste cadre (31)**; Gérard Bedayan – **statisticien, Malakoff (92)**; Belid Belhadj **(31)**; Stephan Beltran **(93)**; Pierre Bénacquista- **syndicaliste, technicien de production (94)**; Thierry Bodin - **statisticien , syndicaliste (94)**; Jacques Bourgoïn- **maire de Gennevilliers, conseiller général (92)**; Jean Brafman- **conseiller régional d'Ile de France (93)**; Patrick Braouezec- **député de Saint Denis, Président de la communauté d'agglomération Plaine Commune, conseil national (93)**; Robert Bret- **sénateur (13)**; Jean-Claude Cazeneuve **(95)**; Christiane Chasseloup, **technicienne analyses (94)**; Pascal Clerget - **1° maire-adjoint de Fontenay -sous-Bois (94)**; Jean Cordillot **ancien Maire de Sens, conseiller général (89)**; Lili Cosson **(35)**; Dominique Coste **(31)**; Patrick Darré **(93)**; Marc Delgrange **(59)**; Chantal Delmas, **conseil national (95)**; Alain Desmaret - **1° vice président du conseil général du Val-de-Marne (94)**; Ginette Despretz **(93)**; Frédéric Dutoit- **député de Marseille, conseil national (13)**; Olivier Frachon - **syndicaliste (92)**; Pascal Franchet **(35)**; Daniel Fontaine - **maire d'Aubagne, conseiller général (13)**; Jacqueline Fraisse, **députée, Pierre Garelli - syndicaliste (93)**; Stéphane Gatignon- **maire de Sevran, conseiller général (93)**; Frédérick Genevée - **historien, exécutif national (94)**; Michèle Giralidou, **professeur (31)**; André Greder - **secrétaire fédéral (82)** ; Daniel Grinberg **(93)**; Serge Grosswak **(95)**; Philippe Guedu - **secrétaire de section Marseille (13)**; Adelmadjid Guelmami - **socio économiste (75)**; Christophe Hodé **(93)**; Frédéric Imbrecht -**syndicaliste (93)**; Alain Job - **collaborateur politique (94)**; Anne Jollet - **historienne, conseil national (75)**; Jean-Jacques Joucla - **maire-adjoint de Montreuil (93)**; René Kermagoret **(35)**; Michèle Kiintz-Tailleur - **conseillère municipale (35)**; Alain Lacombe – **maire de Fosses (95)**; Annick Lacour- **pharmacologue (95)**; Dominique Lanoë **(94)**; Pierre Laporte- **conseiller général (93)**; Sylvie Larue - **professeur EPS, conseil national (35)**; Yves Laverne **(93)**; Guy Lavrat - **ancien Maire de Migennes, conseiller général (89)**; Jean-Blaise Lazare **(93)**; Patrice Leclerc -**conseiller général de Gennevilliers (92)**; Nathalie Lefebvre - **conseillère régionale (13)**; Martine Liebaert **assistante (94)**; Isabelle Lorand- **médecin, exécutif national (94)**; Olivier Madaule - **secrétaire de section de Montreuil (93)**; Philippe Maingault - **économiste (94)** ; Martine Marchand-Prochasson - **Cadre territorial- Bagneux (92)**; Jean Marchillé **(93)**; Vincent Markides **(35)** ; Fernanda Marrucchelli - **cadre mouvement associatif, exécutif national (75)**; Roger Martelli - **historien, exécutif national (94)**; Christian Martin - **secrétaire fédéral, conseil national (72)**; Claudine Mauro **(75)**; Sarha-Jane Mellor **(75)** ; François Meyroune- **ancien Maire de Migennes, conseiller général (89)**; Guy Millot - **chimiste (94)**; Jean-Pierre Moineau -**maire-adjoint de Vitry (94)**; Danielle Montel - **pharmacologue, conseil national (93)**; René Moustard- **militant du mouvement sportif (94)**; Michel Nebout **(93)**; Dominique Neels – **manipulatrice radio, conseil national (93)**; Jean Paul Nostriano - **adjoint au maire d'arrondissement de Marseille (13)**; Pierre Nouzarèche **(93)**; Christian Pellicani - **conseiller communautaire Marseille (13)**; Jacques Perreux - **Vice président conseil général du Val-de-Marne (94)**; José Pinel - **cadre syndicaliste (31)**; Stéphane Peu - **maire-adjoint de Saint-Denis, vice-président de la communauté d'agglomération Plaine- Commune (93)** ; Catherine Pontais - **militante (13)**; David Proult - **économiste, secrétaire de section de Saint Denis, conseil national (93)**; Makan Rafadjou - **urbaniste (93)**; Daniel Rome – **enseignant d'économie, Réseau Ecole (93)** ; Laurent Russier **(93)**; Gilles Saint-Gall - **Vice-président du conseil général du Val-de-Marne (94)** ; Danièle Sanchez **ingénieur (93)**; Roland Scheer **(31)**; Lucien Sève – **philosophe (92)**; Philippe Stierlin - **cadre EDF, conseil d'arrondissement de**

Paris, conseil national (75); Nadine Stoll - conseil national (31); Sylvie Torres, cadre France Telecom (31) ; José Tovar - syndicaliste (93); Bernadette Tric - chimiste (94) ; Catherine Tricot – architecte-urbaniste, conseil national (94) ; Sylvie Tricot-Devert - conseil départemental, conseil national (94); Régis Vaillat - technicien de production (94); Sylvie Vassalo cadre action culturelle, conseillère municipale de Vitry (94); Daniel Vergnaud (93); Rudy Vigier - conseiller d'arrondissement de Marseille (13); Luciana Vilner - Cadre d'entreprise, conseil départemental (94); Jean-Francois Voguet- sénateur-maire de Fontenay-sous-bois (94); Pierre Volpini (13); Marinette Volpini (13) ; Pierre Zarka Président de l'OMOS, exécutif national (93), Malika Zédiri - conseillère régionale IDF, exécutif national (94), etc.

Liste mise à jour sur le site de Patrice Leclerc: <http://www.patrice-leclerc.org/appels/une-obligation-de-reussite.html>